

Le secteur des ressources renouvelables se prête à la création d'emplois. Le domaine énergétique pourrait donner beaucoup de travail aux Canadiens. Mais le gouvernement a préféré faire des compressions. C'est ce que je voulais dire. Le gouvernement a raison de penser à ses amis en présentant le projet C-8, mais qu'il se préoccupe aussi des consommateurs, des simples Canadiens. Les faveurs qu'il a accordées aux sociétés pétrolières n'ont pas empêché le prix de l'énergie de grimper de 2.9 p. 100 depuis le début d'octobre. Dans bien des régions du Canada, l'hiver commence tôt et les gens doivent chauffer leurs maisons très longtemps, ils ont aussi de longues distances à parcourir pour se rendre au travail parce qu'ils n'ont pas les mêmes services de transport en commun dont nous jouissons à Sudbury et dans les grandes villes. Nous laissons le prix du pétrole atteindre celui du marché international mais par ailleurs nous vendons notre gaz naturel à rabais. Que le gouvernement se montre donc plus équitable, puisqu'il fait des faveurs à ses amis du secteur pétrolier. Les simples Canadiens sont loin de jouir des mêmes avantages.

[Français]

M. Desrosiers: Monsieur le Président, j'aimerais attirer l'attention de l'honorable député de Nickel Belt (M. Rodriguez). Tantôt, il disait que, bien sûr, le parti progressiste conservateur favorisait ses amis. Je voudrais qu'il se rappelle que c'est le parti progressiste conservateur qui a nommé, il n'y a pas longtemps, un membre de son parti comme ambassadeur. Je voudrais lui rappeler également que le parti progressiste conservateur est là pour aider tous les amis de toutes les parties du Canada.

[Traduction]

M. Rodriguez: Monsieur le Président, si le gouvernement veut nommer un député de l'opposition à un poste de temps à autre pour pouvoir ensuite faire beaucoup de bruit lorsqu'il nomme des conservateurs à tous les conseils et à toutes les commissions, je le félicite parce que c'est exactement ce qu'il est en train de faire. Le gouvernement ne doit cependant pas me demander de le remercier de nommer des néo-démocrates à certains postes. J'attends de voir ce qu'il fera pour les Canadiens ordinaires. C'est là-dessus que le gouvernement sera jugé.

Le président suppléant (M. Paproski): La période réservée aux questions et aux observations est terminée.

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, je voudrais faire quelques brèves observations au sujet du projet de loi C-8 à l'étude aujourd'hui. Je tiens d'abord à féliciter la ministre d'État chargée des Finances (M^{me} McDougall). Selon moi et mes collègues, elle fait de l'excellent travail et j'imagine qu'au fond, les députés d'en face sont d'accord.

Des voix: Bravo!

M. Nickerson: Le gouvernement a présenté un certain nombre de projets de loi qui sont avantageux pour tous les Canadiens. Ces mesures réduiront le fardeau fiscal des contribuables et procureront toutes sortes d'avantages au nom du gouvernement du Canada.

Le projet de loi C-8 nous avait été promis il y a déjà quelque temps. La plus grande partie de cette mesure nous vient du gouvernement antérieur. Il a fallu la présenter parce que

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

l'impôt sur les revenus pétroliers causait tellement de problèmes. Je suis heureux qu'on est fait passer de \$250,000 à \$500,000 le crédit offert aux petits producteurs. Cette mesure aidera les petites entreprises qui éprouvent bien des difficultés dans l'Ouest à l'heure actuelle. Elles ont été durement touchées par le Programme énergétique national des libéraux. Le gouvernement apporte des changements qui contreront certaines des répercussions négatives de la politique mal conçue des libéraux.

La déduction relative aux activités de récupération tertiaire aidera à remettre sur pied l'industrie de la production tertiaire dans l'Ouest. Cette mesure favorisera les projets comme le traitement des sables bitumineux du nord de l'Alberta. A cet égard aussi, nous essayons d'annuler les effets néfastes du Programme énergétique national.

Il y a un autre des aspects du projet de loi dont je tiens à parler, soit les dispositions permettant de transférer à une autre société les crédits d'impôts inutilisés relatifs à la prospection et à l'exploitation au moment du fusionnement ou de la liquidation d'une société énergétique. Nous savons tous que bon nombre de petites sociétés pétrolières ont été acculées au pied du mur par la politique libérale et ont fait faillite. Il ne leur restait que la possibilité de déclarer leurs pertes aux fins de l'impôt. Je suis heureux que cette disposition ait été insérée dans le projet de loi. Elle garantira que les crédits d'impôt ne resteront pas entièrement inutilisés. Ils n'expireront pas et pourront être utilisés par la société qui prendra la relève. Ce sera avantageux pour nos amis, comme le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) l'a fait observer. De ce côté-ci de la Chambre, nous comptons des amis dans l'industrie pétrolière. Nos amis sont ceux qui creusent les puits ou tracent le profil sismique. Ils sont les amis de notre parti. Ils devraient être ceux du NPD, mais ce parti ne semble pas très bien disposé à l'égard de ceux qui sont engagés dans le forage des puits de pétrole ou quelque autre activité relative à l'exploitation du pétrole et du gaz.

Je voudrais dire quelques mots de l'optique générale qui se dégage du projet de loi. Il s'impose, non pas de peaufiner la législation actuelle, mais de réviser globalement les lois fiscales s'appliquant à la production de pétrole et du gaz. C'est seulement une mesure provisoire. Il y a beaucoup à faire pour améliorer la situation des redevances sur le pétrole et le gaz.

Nous pourrions faire l'examen du PEN. Qu'est-ce que ce programme visait à accomplir? D'abord et avant tout le gouvernement libéral de l'époque voulait avoir la haute main sur le secteur énergétique au Canada. A bon droit, en vertu de la Constitution, ce domaine est principalement de compétence provinciale. Mais le gouvernement libéral n'était pas satisfait d'un tel état de choses. Il a voulu tout accaparer et imposer une foule de contrôles fédéraux, détruisant ainsi une grande partie de l'industrie. Ce fut une razzia fiscale. Jamais de toute l'histoire de notre pays il n'y en a eu de pareille. Le gouvernement libéral voulait soutirer à l'industrie énergétique et aux consommateurs d'énergie 50 milliards de dollars en cinq ans. C'est ce qu'il projetait pour financer les plans d'action boiteux qu'il avait mis en œuvre et qu'il faut finir de payer, malheureusement. Le plan a échoué parce que les prix du pétrole n'ont pas augmenté aussi vite qu'on l'avait d'abord prévu.